



Le

JASEUR

PROCÈS-VERBAL • NOUVELLES DES ORGANISMES • NOS PLACES D'AFFAIRES



SOMMAIRE

Municipalité de Saint-Simon.....	p. 2
Résumé procès-verbal.....	p. 3 et 4
Informations municipales.....	p. 5
Mot de l'inspecteur.....	p. 6
Permis de brûlage.....	p. 7
Fabrique.....	p. 8
FADOQ.....	p. 9
Comité d'embellissement.....	p. 10
Bibliothèque.....	p. 11
SARCA.....	p. 12
Loisirs St-Simon.....	p. 13
Sécurité incendie.....	p. 14
Régie des déchets.....	p. 15 et 16
Parc Au-Cœur-du-Village.....	p. 17
Parrainage civique.....	p. 18
Mai, mois de l'arbre.....	p. 19
Semaine québécoise des familles ..	p. 20
Nos professionnels.....	p. 21 à 24

JOUR DE LA TERRE • CA



Flavie Richer

Chère Flavie, gagnante du concours du Jour de la Terre,

Nous tenons à te féliciter pour ta réussite exceptionnelle au Jour de la Terre. Ton engagement en faveur de la conservation de notre planète est véritablement inspirant.

Nous sommes conscients que ton prix n'a pas été facilement gagné, et c'est pourquoi nous tenons à te féliciter de tout cœur pour ta détermination et ton travail.

Nous espérons profondément que ton succès encouragera d'autres personnes à s'engager dans cette lutte pour la préservation de notre belle Terre. Nous sommes convaincus que tu continueras à inspirer et à faire une différence positive dans notre monde.

L'équipe municipale



Ceci est un bulletin d'information mensuel

Tous vos articles devront nous parvenir pour le **premier jour de chaque mois avant 16 h** au bureau municipal à l'adresse suivante : 49, rue du Couvent, Saint-Simon (Québec) J0H 1Y0 ou par courriel : loisirs@saint-simon.ca. Consultez notre site web : www.saint-simon.ca

À la mairie...

CONSEIL MUNICIPAL



MAIRE



M. Simon Giard
450 798-2751

- Siège d'office sur tous les comités

CONSEILLER 1



M. Patrick Darsigny
450 278-2530

- Maire suppléant
- Ressources humaines et CNESST
- Relations avec les citoyens
- Immobilisation
- Entente intermunicipale
- Administration et finances

CONSEILLER 2



M. David Roux
450 798-2098

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Bibliothèque
- Substitut Loisirs
- Substitut Régie des déchets

CONSEILLER 3



M. Alexandre Vermette
450 278-8268

- Voirie et travaux publics
- Sécurité du Québec
- Service incendie et mesures d'urgence
- Comité de développement

CONSEILLER 4



Mme Angèle Forest
450 518-2931

- Politique de la famille et des aînés
- Comité-école NDP
- Comité d'embellissement
- Relations avec les organismes (Pavillon de la Joie, Fadoq, Aféas, etc)
- Substitut Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

CONSEILLER 5



M. Bernard Beauchemin
450 278-2592

- Cours d'eau
- Agriculture et environnement

CONSEILLER 6



M. Réjean Cossette
450 261-7741

- Loisirs
- Régie des déchets
- Hygiène du milieu

Administration

450 798-2276

Directrice générale

Mme Johanne Godin poste 220
johanne.godin@saint-simon.ca

Directrice générale adjointe

Mme Rosemarie Delage poste 221
rosemarie.delage@saint-simon.ca

Directeur des travaux publics

M. Martin Berthiaume poste 222
martin.berthiaume@saint-simon.ca

Inspecteur en bâtiment et environnement

M. Alexandre Thibault poste 223
inspecteur@saint-simon.ca

Adjointe administrative

Sophie Pineault poste 224
admin@saint-simon.ca

Coordonnatrice en loisirs

Mme Roxanne Carbonneau poste 225
loisirs@saint-simon.ca

Service Incendie

Ville de St-Hyacinthe, bureau administratif 450 778-8300 poste 8550

Services publics

SERVICE D'URGENCE

9-1-1

École Notre-Dame-de-la-Paix

450 773-7210

Bibliothèque Lise-Bourque-St-Pierre

Claire Bousquet, responsable
450 798-2276, poste 232

Fondation Caramel

Contrôle animalier
450 549-2935

A.F.E.A.S.

Évelyne Boulard Roy, présidente
450 798-2589

Loisirs St-Simon Inc.

Camille Darsigny, présidente
450 502-2281

Fabrique Saint-Simon (Sacristie)

Yvon St-Maurice, président
450 798-2151

Pavillon de la Joie

Bruno Giard, président
450 779-3896

FADOQ

Michel Plante, président
450 798-2601

APEH Richelieu Val-Maska

Renée-Claude Paré, directrice
1 855 681-8556

Avis aux organismes

Nous vous rappelons qu'une page vous est réservée. Veuillez donc nous faire parvenir vos articles le ou avant **le premier jour de chaque mois, avant 16h.**

Coordonnées

Bureau municipal : 49, rue du Couvent, Saint-Simon (Québec) J0H 1Y0

Téléphone : 450 798-2276 • Télécopieur : 450 798-2498

Courriel : info@saint-simon.ca • Site Internet : www.saint-simon.ca

Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal sera accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.saint-simon.ca sous la rubrique Municipalité, ou au Bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, dès son adoption qui se fera lors de la prochaine séance du conseil.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON TENUE LE 2 MAI 2023 À 20 H.

Lors de cette séance, il a été résolu :

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

2- ORDRE DU JOUR

> D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3 - PROCÈS-VERBAUX

> D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2023.

4 - PÉRIODE DE QUESTION

5 - FINANCES

> D'approuver les comptes payés pour un montant total de **69 390,04 \$**.

> D'approuver les salaires payés au montant de **24 472,16 \$**.

> D'approuver les comptes à payer au montant de **12 877,26 \$**.

> De déposer le rapport financier et le rapport de l'auditeur externe de l'année 2022.

> De déposer le rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2022.

6 - ADMINISTRATION

> D'octroyer le contrat de Services professionnels en gestion de projet et courtage aux entreprises Dessins Maska inc./Christian Morin Immobilier inc., qui ont obtenu un pointage de 86 lors de l'analyse du comité de sélection, selon les spécifications contenues dans les documents d'appel d'offres remis et selon l'article 936.0.1.1 du Code municipal du Québec ; De conclure avec le Gérant de projet

un contrat de courtage exclusif au taux de 4 % de commission avant taxes lors de la vente des terrains au grand public en contrepartie de ses services.

> De procéder à la formation d'un comité de développement pour le projet développement résidentiel prévu sur le lot 2 203 524 acquis par la Municipalité et de nommer Simon Giard et Patrick Darsigny membres dudit comité.

> De proclamer la *Semaine québécoise des familles*, qui se tiendra du 15 au 21 mai 2023 sous le thème « *Simplifier le parcours des familles* »; De reconnaître que les familles sont un vecteur important des relations entre les générations pour transmettre la culture et les valeurs sociales.

> De proclamer la journée du 15 juin 2023 comme étant la *Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées* afin de sensibiliser la population de la Municipalité ; D'inviter tous les élus et la population de la Municipalité à porter le ruban mauve, symbole de la solidarité à la lutte contre la maltraitance.

> D'aviser l'assureur des nouvelles valeurs à considérer aux fins d'assurances pour les bâtiments, équipements et ameublements dont la municipalité est propriétaire, d'après le rapport produit par SPE valeur Assurable inc., en excluant la valeur des 3 bassins de l'usine d'épuration des eaux.

> D'autoriser le paiement du coût additionnel de la prime d'assurance associé à la mise à jour des valeurs assurables au montant de 1 869,35 \$.

7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

- > De dénoncer la non-signification des constats d'infraction par la Sûreté du Québec à titre de moyen de pression; D'appuyer la cour municipale de la Ville de Saint-Hyacinthe dans sa démarche.

8 - TRANSPORT ROUTIER

- > D'adjuger le contrat pour le rapiéçage manuel et mécanisé des rues et routes de la Municipalité pour la saison 2023, à l'entreprise Vallières Asphaltes inc., au montant total de 24 658,12 \$ taxes incluses, celui-ci étant le plus bas soumissionnaire conforme.
- > D'accepter la proposition de Lignes Québec pour effectuer divers travaux de marquage de sécurité au coût d'environ 1 700 \$ plus les taxes applicables.
- > D'autoriser le paiement du décompte progressif # 9 au montant de 99 947,30 \$ taxes incluses, à l'entrepreneur Construction Steve Durand inc. pour les travaux effectués au 31 mars 2023 pour l'agrandissement du garage municipal.
- > D'accepter le contrat d'entretien de la route 224 avec le MTQ pour la prochaine année, soit du 25 octobre 2023 au 10 avril 2024 inclusivement, avec la clause de renouvellement pour les deux (2) années subséquentes, moyennant le versement de la somme de 40 867,47 \$ par année.

- > De donner le mandat à l'entreprise Les Laboratoires de la Montérégie inc., au montant de 5 600 \$ avant taxes, pour effectuer des travaux de caractérisation complémentaire sur la rue Martel, entre la rue Saint-Jean-Baptiste et l'impasse Fleury, suite aux recommandations de M. Charles Damian, ingénieur.

- > De modifier le poste d'employé à temps partiel aux travaux publics par le statut d'employé saisonnier et de nommer monsieur Étienne Lavoie, employé saisonnier à temps complet, à compter du 11 avril 2023.

9 - HYGIÈNE DU MILIEU

10 - URBANISME

11 - LOISIRS ET CULTURE

- > De procéder au dépôt du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des Loisirs St-Simon inc. du 17 avril 2023.

12 - AVIS DE MOTION

- > Avis de motion est donné à l'effet que le règlement # 580-23 déterminant le territoire assujéti au droit de préemption ainsi que les fins municipales pour lesquelles les immeubles peuvent être acquis sera adopté lors d'une séance ultérieure.

13 - RÈGLEMENTS

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - CORRESPONDANCE

16 - AFFAIRES NOUVELLES



**LA PROCHAINE SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU
LE MARDI 6 JUIN 2023 À L'ÉDIFICE MUNICIPAL
SITUÉ AU 49 RUE DU COUVENT
À COMPTER DE 20 H**

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

- **EXCEPTIONNELLEMENT**, le bureau municipal sera fermé **LE MERCREDI 10 MAI EN AVANT-MIDI**, pour formation de l'équipe municipale.
- Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé **LE LUNDI 22 MAI 2023** en raison de la Journée nationale des patriotes.



Date limite
pour le
deuxième versement
de taxes :
**LE LUNDI
29 MAI 2023.**

Le paiement de vos taxes pourra se faire selon les moyens suivants :

- Au **BUREAU MUNICIPAL** par chèque, par carte de débit ou en argent comptant.
- Par **CHÈQUE** à l'ordre de la Municipalité de Saint-Simon : par la poste ou en le déposant dans la boîte à courrier verrouillée située près de l'entrée principale.
- Au **BUREAU DE VOTRE INSTITUTION FINANCIÈRE**.
- Par **PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES** : en remplissant le formulaire de préautorisation disponible sur le site internet de la Municipalité sous l'onglet services aux citoyens, demandes et formulaires.
- En **LIGNE**, c'est simple et rapide! Si vous payez par virement bancaire avec Desjardins, il est très important de suivre les étapes suivantes :
 - Nom du fournisseur : Saint-Simon
 - Catégorie : Municipalités (taxes municipales et autres services)
 - Recherche : Choisir Municipalité St-Simon (région Maskoutaine) Taxes (Qc)
 - Le numéro de référence demandé correspond au numéro de matricule de votre propriété (10 chiffres n'incluant pas les 0) Pour les autres institutions bancaires, nous vous invitons à communiquer avec elles.

Il est important de suivre adéquatement la démarche pour que le paiement soit bien attribué à votre compte, afin d'éviter des intérêts et des pénalités.

Nous rappelons également à ceux et celles dont le compte de taxes est payé par leur institution financière qu'il est de votre responsabilité de leur faire parvenir une copie de votre compte. La Municipalité de Saint-Simon n'est pas tenue d'envoyer une copie directement aux institutions financières.



PISCINES DÉMONTABLES

Les piscines démontables (gonflables ou à paroi souple) se multiplient dans l'ensemble de la province. Facilement trouvables dans les magasins à grande surface de votre ville favorite, ces piscines sont toutefois contraintes à une réglementation provinciale, que toutes les villes et municipalités ont le devoir d'appliquer.

Pour Saint-Simon, voici les articles en question :

7.12.3

(...) toute piscine doit être entourée d'une enceinte de manière à en protéger l'accès.

7.12.6 *Exception à l'obligation d'aménager une enceinte*

Une piscine hors terre dont la hauteur de la paroi est d'au moins 1,2 m en tout point par rapport au sol ou une piscine démontable dont la hauteur de la paroi est de 1,4 m ou plus n'a pas à être entourée d'une enceinte.

Donc, bien que la piscine puisse être installée, elle doit obligatoirement être entourée d'une enceinte conforme aux normes de sécurité si la paroi de la piscine est inférieure à 1,4 mètre (55 pouces)



N'hésitez pas à communiquer avec le bureau municipal au 450 798-2276 poste 223 ou avec l'inspecteur à inspecteur@saint-simon.ca pour tous les détails concernant les piscines et piscines démontables.

Alexandre Thibault, Inspecteur en bâtiment



Le présent document vous fait part des conditions que vous devez respecter pour effectuer de façon sécuritaire votre feu à ciel ouvert. Ce document tient compte du règlement municipal G-200, du règlement sur la qualité de l'atmosphère qui est régi par le ministère de l'Environnement et du règlement de la Société de protection des forêts contre le feu.

AVIS

Il est important de noter que le permis de brûlage ne vous enlève aucunement vos responsabilités.

Article 22 – Conditions d'exercice

- ✓ Il vous est interdit de faire brûler à ciel ouvert des combustibles fossiles ou des composés organiques à moins d'avoir obtenu un certificat d'autorisation du sous-ministre selon l'article 22 de la loi. Par exemple, il vous est interdit d'utiliser les matières suivantes comme combustibles : **pneus ou autres matières à base de caoutchouc, déchets de construction, de démolition ou autres, ordures, produits dangereux ou polluants ou tous les autres produits dont la combustion est prohibée par les lois et règlements en vigueur.**
- ✓ Une personne raisonnable doit demeurer à proximité du site de brûlage jusqu'à l'extinction complète du feu et garder son plein contrôle.
- ✓ Avoir en sa possession, sur les lieux où doit être allumé le feu, l'équipement requis pour combattre un incendie engendré par ce feu tel que boyaux d'arrosage, extincteurs, pelle mécanique, tracteur de ferme ou autres équipements appropriés.
- ✓ Avoir entassé en un ou plusieurs tas les matières destinées au brûlage à une hauteur maximale de deux mètres et demi (2,5 m) et sur une superficie maximale de vingt-cinq mètres carrés (25 m.c.), tout en respectant une marge de dégagement entre les tas, d'un bâtiment ou de la forêt d'au moins soixante mètres (60 m).
- ✓ Il ne faut utiliser aucun produit inflammable ou combustible comme accélérateur.
- ✓ Il ne faut effectuer aucun brûlage lors des journées très venteuses, (vitesse du vent, maximum permis : 20 km/h) et lorsque les vents dominants sont orientés vers les boisés.
- ✓ Entre les mois de mai et octobre, le détenteur d'un permis de brûlage doit en tout temps vérifier, avant de procéder au brûlage, avec la Société de protection des forêts contre le feu en téléphonant au 1-800-563-6400 ou sur le site internet www.sopfeu.qc.ca, afin de s'assurer qu'il n'y a pas interdiction de brûlage. Dans l'éventualité où il y aurait interdiction, ce permis vous serait automatiquement suspendu.
- ✓ Il est interdit à toute personne de causer des nuisances par la fumée ou les odeurs de leur feu en plein air au voisinage ou à la circulation des véhicules. Si la situation se présente, vous devrez immédiatement faire l'extinction du brasier.
- ✓ Vous devez porter une attention aux étincelles qui pourraient être transportées par le vent.
- ✓ Avant votre départ, vous devez vous assurer que les braises sont complètement éteintes pour que le vent ne les réactive pas.
- ✓ Si cette demande est inscrite sur votre permis, vous devez, avant d'allumer et après avoir éteint le brasier, téléphoner au 450 278-7591 pour aviser le chef aux opérations du début et de la fin des activités. Il est important de noter que ce document se veut un résumé des règlements mentionnés ci-haut. En cas de conflit, les règlements en vigueur ont prépondérance sur ce document.

Pour obtenir un permis ou pour recevoir plus d'informations, nous vous demandons de communiquer avec la municipalité de Saint-Simon au 450 798-2276. Si vous ne rencontrez pas ces exigences, vous pourriez être passible des amendes prévues aux règlements en vigueur.

En respectant ces règles de sécurité, vous placez toutes les chances de votre côté pour que votre activité soit des plus réussies.

L'unité des Semeurs

Pour connaître les renseignements de la semaine de l'Unité des Semeurs :
museestephrem.com/pastoral/feuille-paraissial

Pour les renseignements sur les événements à venir dans notre diocèse,
aller sur le site web : ecdsh.org

DIMANCHE 7 MAI À 10 H À SAINT-SIMON : communion des jeunes et remise des certificats des parcours de catéchèse.

SAMEDI 13 MAI À 15 H À SAINTE-HÉLÈNE : Confirmation célébrée par Denis Lépine.

Mai, mois de Marie

Chapelet à l'église de Saint-Simon, les mercredis 3 et 17 mai à 19 h.

Nous avons la chance d'avoir un endroit de recueillement avec la statue de Marie à la sortie du village vers le 2^e Rang Est, profitez-en! Il y a même des bancs pour les marcheurs.

Surveillez les autres dates de prière dans les autres paroisses de l'Unité dans le feuillet paroissial.

C'EST LE TEMPS DES INSCRIPTIONS POUR L'ÉVEIL SPIRITUEL DE NOS ENFANTS

Curieuse façon de proposer la démarche catéchétique de notre communauté, de notre Unité, n'est-ce pas?

Pourtant la dimension spirituelle et son développement sont tout aussi importants pour la personne humaine que n'importe quel autre aspect : physique, intellectuel, rationnel et affectif.

Pour répondre à ce besoin, la communauté chrétienne de Saint-Simon offre de soutenir les familles qui désirent cheminer dans ce sens. Le processus proposé comprend peu de rencontres de groupe mais de beaux outils de partage entre parents et jeunes. Cette démarche comporte aussi des préparations plus immédiates afin de faire vivre les sacrements de l'initiation chrétienne : le pardon, l'eucharistie et la confirmation.

Si vous êtes intéressés, il serait bon de nous le faire savoir avant le 30 juin. Nous pourrions alors vous informer au sujet de la démarche à suivre.

Pour informations : Clarisse au 450 798-2605



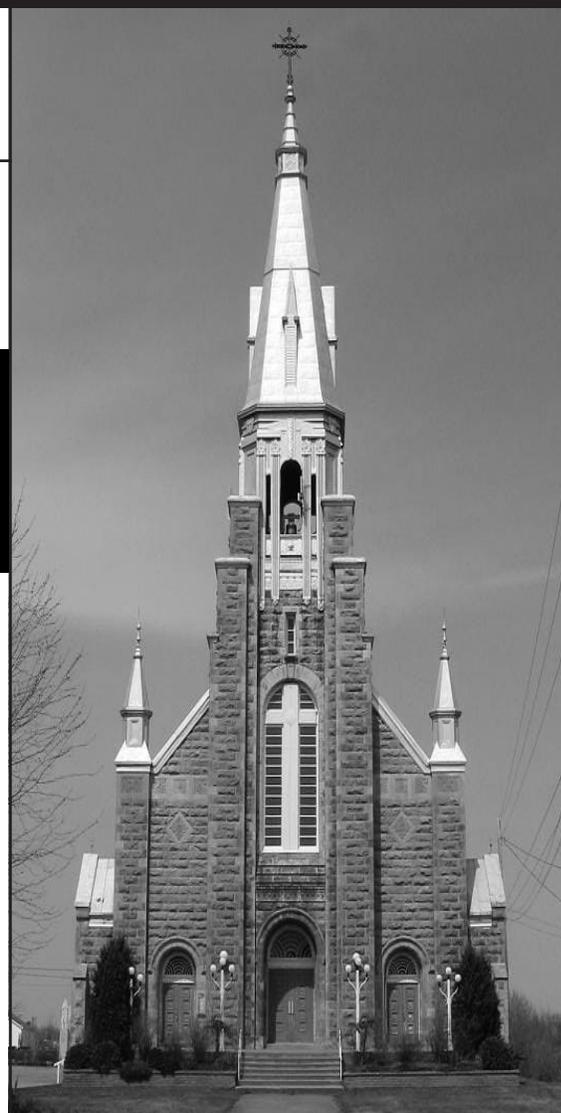
HORAIRE DES MESSES DANS L'UNITÉ DES SEMEURS :

1^{er} et 3^e dimanche

9 h Saint-Théodore et Saint-Jean-Baptiste
10 h **Saint-Simon**
10 h 45 Saint-Nazaire et Saint-André d'Acton

2^e et 4^e dimanche

9 h Saint-Hugues, Saint-Ephrem et Saint-Liboire
10 h 45 Saint-Valérien, Saint-André d'Acton et Sainte-Hélène



BUREAU

4 rue Saint-Jean-Baptiste 450 798-2151
Horaire le JEUDI de 9 h à 11 h 30

SECRÉTAIRE

Francine Chicoine 450 798-2151
fabrique.st-simon@mailo.com

ABBÉS

Alain Mitchell, prêtre-curé
Tél. : 450 223-9870
alainmitchell52@outlook.com

Brice Séverin Banzouzi,
prêtre collaborateur

Tél. : 450 794-2131

Koffi Matthieu Yao,
collaborateur

Tél. : 450-522-2738

ANIMATRICE DE COMMUNAUTÉ

Marielle DeGrandpré 450 798-2091

RESPONSABLE DE L'ORGANISATION DES FUNÉRAILLES À L'ÉGLISE

Chantal Cusson 450-501-5539

RÉGION RICHELIEU YAMASKA

CLUB ST-SIMON

45, rue du Couvent
Saint-Simon
Québec J0H 1Y0

Pensée :

1er commandement de la famille.
Ton père et ta mère tu respecteras, malgré tous
les défauts que tu vois!

Évènements

- 8 mai : leader de 1ère classe "voyager aisément au cœur de soi" par M. Jean-François Lacasse, conférencier. Conférence gratuite à notre local!
- 14 mai : Bonne fête des Mères!
- 4 juin : Brunch FADOQ, de 11 h à 14 h, au Centre St-Simon (sous-sol de l'église) Procurez-vous vos billets auprès du conseil d'administration!

LES AÎNÉS DEVRONT PRENDRE LEUR MAL EN PATIENCE!

Le gouvernement Trudeau a manqué une occasion en or d'aider les personnes âgées à traverser les fortes turbulences économiques qui les secouent. Plusieurs engagements phares, pris à l'égard des personnes âgées lors de la campagne électorale n'ont pas trouvé écho dans l'énoncé économique du fédéral, livré par la ministre des Finances Chrystia Freeland.

Aucune bonification du Supplément du revenu garanti, tout comme si ces personnes avaient les moyens de patienter, commente Gisèle Tassé-Goodman, présidente du réseau FADOQ. Disons qu'un 500,00 \$ pour personne seule et 750,00 \$ pour un couple auraient soulagé les personnes plus démunies de notre société. Puis rendre le crédit canadien pour aidant naturel remboursable, ce qui aurait permis aux personnes proches aidantes de recevoir jusqu'à 1 250,00 \$ par année... Le Réseau jugeait opportun la création d'un crédit d'impôt de prolongement de carrière, un engagement du gouvernement fédéral qui avait été annoncé...

Déceptions telles la bonification de la Sécurité de vieillesse, l'injustice à l'endroit des 65 à 74 ans, privées du boni de 10% non corrigé, que dire de l'assurance dentaire sans aide...

Nous devons nous satisfaire, à court terme de la bonification du crédit pour la taxe sur les produits et services., elles recevront en moyenne 2 252,00 \$ de plus.

Profitez bien du congé des patriotes!

Votre conseil d'administration

Président :

Michel Plante450 798-2601

Vice-présidente :

Gaétane Boulet450 798-2040

Trésorière :

Micheline Lussier450 798-2417

Co trésorière :

Jacynthe Jacques450 796.5262

Secrétaire :

Sylvie Morin450 791-2260

Administratrices :

Jeannine Boulais450 798-2777

Diane Morin450 791-2260

Lise Brunelle450 798-2525

Anniversaires de mai

Mmes Luise Guentert, Micheline Nicol,
Jocelyne Bonneau, Sylvie St-Laurent,
Louise Morin.

Mrs. Mario Charbonneau,
Normand Cournoyer, André Desmarais,
Roger-Marc Masson, Richard Lagassé,
Gérard Lajoie, Guy Labonté,
Gérard Gauvin, Michel Beauchamp

Prompt rétablissement aux personnes hospitalisées ou à la maison.

Intervenante des aînés :

Mme Annie Quintal 450 502-4395 ou
projet.images@gmail.com

Sincères sympathies aux personnes endeuillées.

Activités hebdomadaires :

- Viactive mercredi de 9 h 30 à 10 h 30 à notre local.
- Scrabble la saison s'est terminée, nous vous souhaitons des saisons clémentes et chaudes, à bientôt!

Responsable des cartes de membres :

Mme Jacynthe Jacques 450 796-5260

Briser la solitude

et venez nous rencontrer!



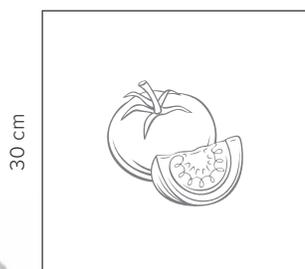
Vous voulez des idées pour préparer votre potager? On vous propose des plans thématiques pour vous guider pas à pas, ou simplement vous inspirer. Que vous soyez de niveau débutant ou avancé, il y en a pour tous les goûts!

POTAGER EN POTS

Vous avez peu d'espace ou vous préférez ne cultiver que quelques variétés? La plantation en pots est pour vous! On vous propose :

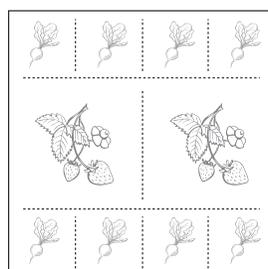
- des fines herbes, des laitues et des haricots si vous avez de petits pots.
- des tomates, parce que c'est tellement bon!
- des radis, des carottes et des poireaux si vous avez des pots plus profonds.
- des fraises, pour une touche fruitée!

Tomate déterminée (tuteurée)

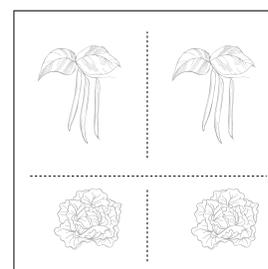


30 cm

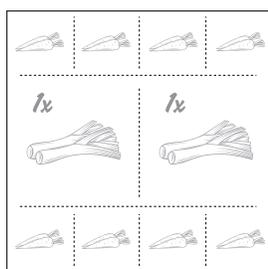
Fraise Radis



Haricot nain Laitue

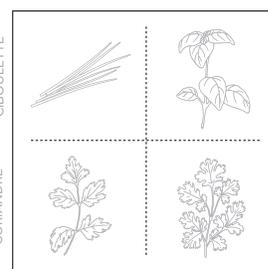


Poireau Carotte



Prévoir un pot de 30 à 40 cm de profondeur.

Herbes fraîches



LISTE DES VARIÉTÉS POUR LES POTS :

- | | | | |
|---|-----------|---|-----------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Basilic | 4 | <input type="checkbox"/> Haricot nain | 9 |
| <input type="checkbox"/> Carotte courte | 16 | <input type="checkbox"/> Persil | 4 |
| <input type="checkbox"/> Ciboulette | 4 | <input type="checkbox"/> Poireau | 4 |
| <input checked="" type="checkbox"/> Coriandre | 9 | <input type="checkbox"/> Radis | 16 |
| <input type="checkbox"/> Fraise à jours neutres | 4 | <input type="checkbox"/> Tomate déterminée..... | 1 |
| <input type="checkbox"/> Laitue en feuilles | 4 | | |
- tuteurée, d'une variété recommandée pour la culture en pot



LÉGENDE :

nb Nombre de plants par carré de 30 cm x 30 cm

Tout espace libéré par la récolte avant la mi-saison peut être ressemé avec une variété à croissance rapide (maturité en moins de 60 jours).



BIBLIOTHÈQUE
LISE-BOURQUE-ST-PIERRE

47, rue du Couvent, au 2^e étage
450 798-2276 poste 232
Courriel : biblio@saint-simon.ca
Portail : <http://saint-simon.c4di.qc.ca:8813/>

**HEURES D'OUVERTURE
DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Mardi de 11 h à 12 h et de 18 h 30 à 20 h

NOUVEAUTÉ

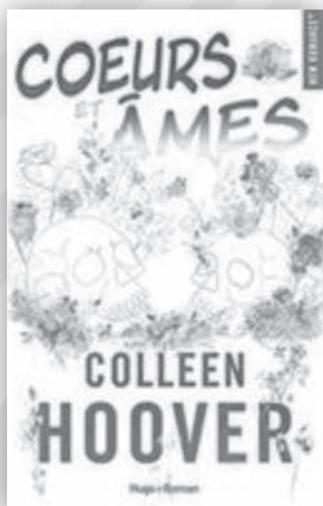
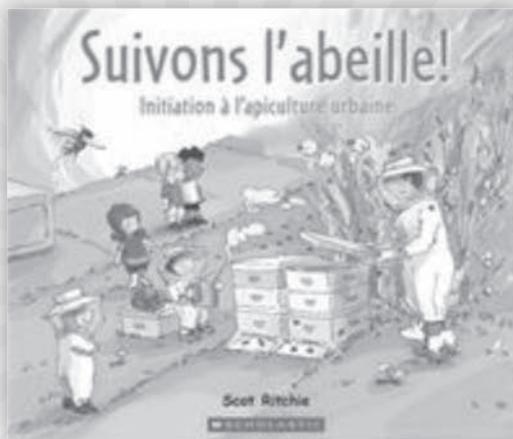


VOTRE BIBLIOTHÈQUE EST MAINTENANT SUR FACEBOOK!!

Nom de la page : Bibliothèque Lise Bourque St-Pierre

Allez aimer notre page et soyez au courant des nouveautés, des idées de lectures, etc.

NOUVEAUTÉS!



Nous avons également des formulaires de demandes de nouveautés au comptoir des prêts!
Demandez-le aux bénévoles!

LES D.E.P



La formation professionnelle, souvent appelée DEP pour diplôme d'études professionnelles, offre plus d'une centaine de programmes à travers le Québec. Avec un choix aussi vaste de professions, tout le monde peut y trouver un chemin correspondant à ses compétences, ses intérêts et ses valeurs!

La durée de formation varie entre 615 et 1800 heures, selon le DEP. Les exigences d'admission sont également différentes d'un programme à l'autre. Certains exigent un troisième secondaire en français, anglais et mathématiques, et d'autres, un quatrième secondaire dans ces matières.

Des voies d'accès plus rapides pour les adultes qui n'ont pas atteint ces niveaux sont également accessibles. Il existe des reconnaissances d'acquis scolaire, comme le test de développement général (TDG) et le test d'équivalence de niveau de scolarité de 5e secondaire (TENS). Afin de s'assurer de bien connaître les préalables requis pour la formation qui vous intéresse, il est important de consulter un conseiller qui vérifiera les meilleures options pour votre cheminement scolaire et professionnel.

Tout au long de ce processus, vous pouvez être accompagné d'une conseillère ou d'un conseiller d'orientation ou d'information scolaire. Les résidents des MRC des Maskoutains et d'Acton ont accès gratuitement aux Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH). Communiquez avec Audrey, conseillère, qui pourra vous soutenir dans votre démarche.

Audrey Gatineau, conseillère en information scolaire et professionnelle
audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca • 450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau Pro



SARCA

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec 

ACTIVITÉS

gratuites!

6^e ÉDITION

FÊTE

familiale

SAMEDI 17 JUIN • DÈS 14 H

JEUX GONFLABLES + JEUX D'EAU

RÉALITÉ VIRTUELLE 9D

PARCOURS DE POMPIER ET PLUS...



**AU TERRAIN
DES LOISIRS**
50 rue des Loisirs, Saint-Simon

Venez en grand nombre!



**SERVICE DE BAR OFFERT SUR
PLACE, AU PROFIT DES LOISIRS.**



PRÉVENIR LES RISQUES LORS DE FEUX EXTÉRIEURS



Afin de savourer pleinement le plaisir procuré par un feu extérieur en famille ou entre amis, assurez-vous de connaître la réglementation municipale* et de vous y conformer.



FOYERS EXTÉRIEURS

Pour être réglementaire, votre foyer extérieur doit :

- Être pourvu d'un capuchon pare-étincelles placé au sommet du tuyau d'évacuation;
- Respecter l'ouverture maximale des mailles du pare-étincelles (10 mm dans sa partie la plus grande);
- Être installé à 3 mètres d'une marge de dégagement, et ce, sur tous les côtés, et à la même distance de la ligne de propriété ou d'un réservoir contenant du gaz.



FEUX À CIEL OUVERT

Un feu à ciel ouvert est un feu à même le sol, brûlant librement, comme un feu de camp.

Pour que cette activité soit sécuritaire, vous devez respecter quelques consignes :

- Demandez au préalable un permis de brûlage émis par le Service de sécurité incendie;
- Abstenez-vous d'utiliser des produits inflammables ou combustibles comme accélérateur et de brûler des matières combustibles à base de caoutchouc, des déchets de construction, des ordures et des produits dangereux ou polluants.

SOURCE : Ministère de la Sécurité publique

* Règlement G200 : st-hyacinthe.ca/reglG200SQ



SAMEDI LE 27 MAI

À SAINT-HYACINTHE
900, AVENUE TURCOT
(STADE L.-P.-GAUCHER)
DE 8 H 30 À 16 H 30

COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX



ANTIGELS, LAVE-VITRE, BATTERIES,
COMBUSTIBLES, ESSENCE, FILTRES
ET HUILES USÉES



ENGRAIS, PESTICIDES, POISONS,
MÉDICAMENTS ET PRODUITS
D'ENTRETIEN DE SPA OU DE PISCINE



FLUORESCENTS, PILES,
AMPOULES FLUOCOMPACTES
ET DÉTECTEURS DE FUMÉE



BONBONNES DE PROPANE



PEINTURES, VERNIS,
SOLVANTS, AÉROSOLS,
DÉCAPANTS, CIRES,
NETTOYANTS
ET JAVELISANTS



On vous attend!

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

WWW.RIAM.QUEBEC
450 774-2350



ON VIDANGE VOS INSTALLATIONS SEPTIQUES

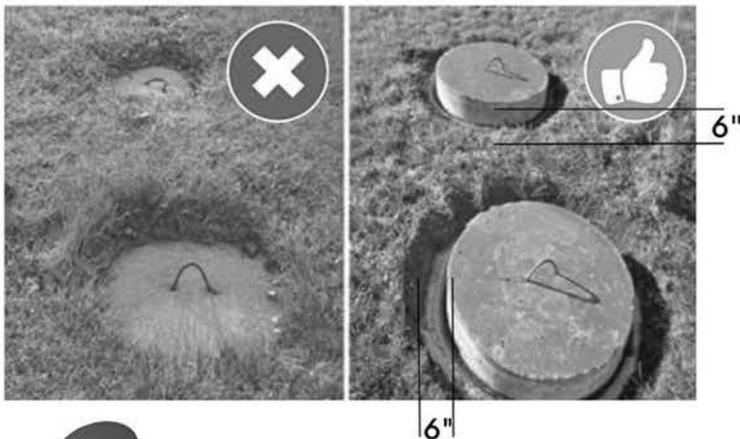
ENTRE LE 15 AVRIL ET LE 15
NOVEMBRE, À LA DATE FIXÉE
POUR LA VIDANGE. IL FAUT :



Localiser le
couvercle

Assurer
l'accessibilité
au couvercle

Dégager le
pourtour
du couvercle



EN TOUT TEMPS,
CHAQUE PROPRIÉTAIRE
DOIT MAINTENIR SON
DOSSIER À JOUR À LA
RÉGIE

SAINT-SIMON :
26 SEPTEMBRE
AU 2 OCTOBRE

Rangs Saint-Georges,
Saint-Édouard,
Charlotte et
4^e Rang Est

AVANTAGES

- Respect des lois et des règlements
- Réduction des risques de contamination des eaux souterraines et de surface
- Valorisation des boues dans un lieu autorisé, notamment en compost
- Réduction des risques de colmatage du champ d'épuration et prolongation de sa durée de vie
- Service de vidange régulier et uniformisé à un coût abordable
- Réduction des risques de déversements illicites dans l'environnement.

POUR PLUS
D'INFORMATIONS :
WWW.RIAM.QUEBEC
450 774-2350



► Inauguration du parc Au-Cœur-du-Village



À mettre à votre agenda :

**LE SAMEDI 8 JUILLET,
SAINT-SIMON REÇOIT
LES MATINÉES GOURMANDES
DE 9 H À 13 H.**

Nous vous invitons également à un dîner pique-nique familial pour l'inauguration du parc Au-Cœur-du-Village. Présence du camion de rue Le Saloon Resto Mobile et du Cornet en cavale. Animation pour la famille.



Présence
du chanteur
Josh Adams
sous le gazébo,
dès midi!



Bienvenue à tous!

Nos professionnels

POMPAGE
St-Pie

Ecoflo HYDRO-KINETIC® **BIONEST**
Installation septique écologique Incorporé à l'environnement™

450 772-5525 • 450 772-5500

1757, Haut Rivière Nord, Saint-Pie

- Service de vacuum
- Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuyaux
- Inspection de conduits sous-terrain par télécabré
- Vente de drains et ponceaux 6 à 96 pouces
- Dépositaire Ecoflo
- Vente Bionest
- Vente de fosse septique
- Drainage
- Service d'ingénieur





**PARRAINAGE
CIVIQUE**
DES MRC D'ACTON ET
DES MASKOUTAINS

CRÉATEUR D'AMITIÉ

Le printemps est arrivé et c'est le moment idéal pour devenir un précieux ami bénévole! À raison de 3h par mois, devenir parrain ou marraine c'est être un agent de changement pour la société!

Parrainage civique recherche actuellement 9 bénévoles de la région afin de partager des intérêts communs et des activités plaisantes avec un nouvel ami.

Grâce à cette relation amicale, vous briserez l'isolement et favoriserez la participation sociale d'une personne marginalisée par ses limitations.

Dans le plaisir et la chaleur humaine, prenons le temps de bâtir un monde plus accessible pour tous! Pour en savoir plus,

**Contactez nous au 450 774-8758
parrainagecivique.org**

Nos professionnels

RÉPARATION		
VENTE		
INSTALLATION		
Radios d'auto, subwoofer et amplificateur • Démarreur à distance • Mags et pneus • Éclairage DEL pour voiture • Accessoires de voitures et pièces de performance • Systèmes de communication (CB et commercial)		
Des techniciens spécialisés à votre service Nous réparons les cinémas maison, téléviseurs, lecteurs (CD, DVD et Blu Ray), décodeurs, systèmes informatiques et équipement pour musiciens		
8130, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe 450 796-3416		

JY Tremblay arpenteur-géomètre inc.

735 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 5G6
450 771-4224

Jean-Yves Tremblay, a.-g. • jyt@arpgeo.ca
Samuel Hottote, a.-g. • sh@arpgeo.ca
Geneviève Patry, a.-g. • gp@arpgeo.ca





Conseils pour bien faire pousser votre arbre

Ce plant forestier est une gracieuseté du gouvernement du Québec

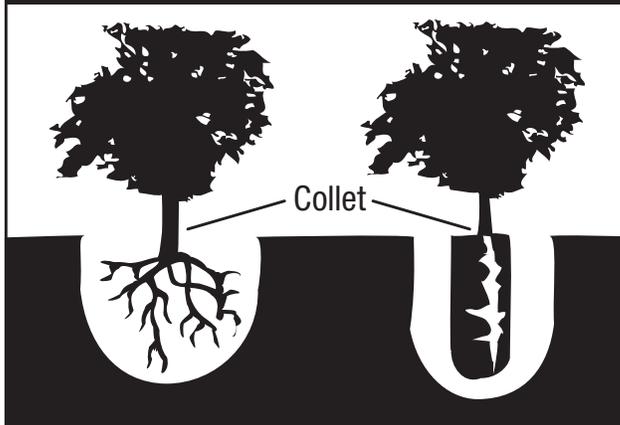
Soins avant la plantation

- Manipulez votre plant avec précaution.
- Conservez-le à l'abri du soleil et du vent, sans exposer les racines à l'air libre.
- Assurez-vous que les racines demeurent toujours bien humides.
- Plantez-le rapidement en pot ou en terre, dans les trois premiers jours suivant sa réception.

Comment le planter

- Remuez bien la terre dans le fond du trou pour qu'elle ne soit pas trop compacte, ajoutez de l'eau et idéalement du terreau.
- Déposez le plant à la bonne profondeur (voir illustration).
- Remettez de la terre jusqu'au collet et compactez-la autour de l'arbre pour éliminer les espaces vides. Arrosez bien.

Collet à égalité du sol et trou légèrement plus grand que la motte ou les racines.



Soins après la mise en terre

- Installez un repère visible (bâton tuteur) qui restera en place les premières années de croissance de l'arbre. Il servira à marquer son emplacement et à le protéger contre le piétinement, la tondeuse et la fonte des neiges.
- Arrosez-le régulièrement les premières années, surtout en l'absence prolongée de pluie (+ de 7 jours).

Où le planter

- Choisissez un endroit ensoleillé ou semi-ombragé.
- Assurez-vous qu'il est à bonne distance des fils électriques et de la résidence, puisqu'à maturité cet arbre mesurera de 20 à 30 mètres.
- Évitez les endroits où la neige est soufflée.
- Prenez note que l'arbre peut être planté en pot pour un temps limité (2 ans). Assurez-vous alors de le laisser à l'extérieur en tout temps. Les soins se résument alors à un arrosage régulier et soutenu durant la période chaude. L'hiver, basculez le pot sur le côté pour que le plant touche au sol, dans un endroit où il sera enseveli sous la neige.

Soins hivernaux

- Pour les 4 ou 5 premières années, installez autour du plant un support rigide entouré de jute pour prévenir l'écrasement ou le bris.

[Québec.ca/mois-arbre](http://Quebec.ca/mois-arbre)

Votre  gouvernement

Québec 

Mes professionnels

Donald Bergeron

Conseiller en sécurité financière
Représentant en épargne collective
SFL Gestion de patrimoine | Partenaire de Desjardins
www.donaldbergeron.ca • 1-866-798-2948

Partenaire de Desjardins

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence SFL Placements est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.

 SFL | Gestion de patrimoine  SFL | Placements

29, rue du Couvent
Saint-simon (Québec)
J0H 1Y0
T : 450-798-2948
F : 450-798-2566
www.sfl.ca

AC.CREATIF

MAÎTRE
GRAPHISTE

AC-CREATIF.COM

ALEX CARRIÈRE
DESIGN GRAPHIQUE
& SITE WEB



SIMPLIFIER LE PARCOURS DES FAMILLES



Semaine
québécoise
des familles

15 au 21 mai 2023

quebecfamille.org



Avec la participation de :

Québec 



Vignoble SAINT-SIMON

274, 2^{ème} Rang Ouest, Saint-Simon (Qc) J0H 1Y0
450 779-0434

www.vignoblesaintsimon.com



- NUTRITION DES CULTURES
- PHYTOPROTECTION
- SEMENCES
- ÉPANDAGE À FORFAIT
- ANALYSES GÉORÉFÉRENCÉES
- PAEF

450 798-2002 | www.williamhoude.com



**MACHINERIES
AGRICOLES**

**ENGINS DE
CHANTIER**

**CAMIONS
& REMORQUES**

SOUDURE

- ACIER
- ALUMINIUM

*Peu importe vos projets
VENEZ NOUS VOIR!*

PASCAL OU JÉRÉMIE
450.380.2080

industriesdemico@outlook.com

550 RANG ST-ÉDOUARD • SAINT-SIMON QC J0H 1Y0



BJR

CONSTRUCTION INC.

RBQ : 5768-9309-01

JONATHAN BESSETTE

ENTREPRENEUR
GÉNÉRAL

450 493-8345

bjrconstructioninc@gmail.com

RÉSIDENTIEL
RÉNOVATION
IMMOBILIER

A&R ÉLECTRIQUES

Les entreprises électriques A&R Ltée

David Brodeur, vice-président

Tél. : 450 253-8690

Fax : 450 253-0017

www.arelectrique.ca

5655, rue Lamoureux
Saint-Hyacinthe QC J2R 1S3



Bourdages Pneu Mécanique

Dave Bourdages - Mécanicien
1628, rang St-Édouard, Saint-Liboire
450 793-1154 • garagebpm@hotmail.com

ANNONCEZ DANS VOTRE
JOURNAL LOCAL



**INFORMATION
ET RÉSERVATION :**

450 798-2276

loisirs@saint-simon.ca

Profitez gratuitement de notre service de livraison dans votre secteur

Médicaments d'ordonnance et en vente libre livrés directement à votre porte.

Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
acespharma.ca

Accès **pharma**
par Walmart

Depuis 1982

Pélomix inc.

Les spécialistes du béton préfabriqué Certification **SP**

1102, rang St-Georges, Saint-Simon, Qc J0H 1Y0
Tél.: 450 798-2719 • Téléc.: 450 798-2890

www.pelomix.com

LAVAGE ET EXTERMINATION

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE *André*

Traitement des araignées et des fourmis
Traitement préventif
Travail garanti
Service 7 jours

Techicien diplômé • Estimation gratuite

Tél.: (450) 794-2314 358, Notre-Dame, Saint-Hugues

Jean et Nathalie

FERME Gillal INC.

• Travaux à forfait
• Vente de foin et paille

STE-ROSALIE FARM
450 278-4410 fermegillal@outlook.com

constructions **DESLANDES**

1-844-793-4963
info@cdeslandes.ca
constructions-deslandes.ca
1780, rang St-Édouard, Saint-Liboire (Qc) J0H 1R0

REQ 2864-2908-63

Des bourses pour les étudiants membres de tous les niveaux scolaires!



Rosalie Vaillancourt
Animatrice

Soumettez votre candidature entre le 15 mai et le 6 juillet 2023.

Saviez-vous que la Caisse Desjardins des Chênes remet chaque année des bourses d'études à des élèves de niveau primaire et secondaire, à des étudiants de formation professionnelle et de la relève agricole, ainsi qu'à des étudiants de niveau collégial et universitaire?

Cette année, la Caisse remettra un total de 23 050 \$ en bourses à de jeunes membres, en plus de prix de présence d'une valeur totale de 4 000 \$ lors de la soirée de remise des bourses, qui sera animée par Rosalie Vaillancourt!

Écrivez-nous à l'adresse courriel boursescaissedeschenes@desjardins.com pour obtenir un formulaire d'inscription, ou visitez notre site Internet au desjardins.com/caissedeschenes, section jeunesse, pour tous les détails.

Desjardins
Caisse des Chênes



UN PROJET D'AFFAIRES OU DE NOUVELLE ENTREPRISE?

Saint-Hyacinthe Technopole est
LE GUICHET UNIQUE
pour vos projets industriels, commerciaux
et touristiques dans la MRC des Maskoutains

CONTACTEZ-NOUS

450 774-9000 | 1 877 505-1246

st-hyacinthetechnopole.com  



Développement économique
de la grande région de Saint-Hyacinthe

EXCAVATION

LAFLAMME et MÉNARD inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL et SPÉCIALISÉ
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

1590, rang Saint-Édouard
Saint-Simon (Qc) J0H 1Y0
info@exclm.ca

TÉL. 450 798-2344
FAX 450 798-2144

Vous déménagez?

Appelez-nous sans tarder afin que la fibre coopérative emménage avec vous!

1 888 532-COOP (2667)



COOPÉRATIVE DE TÉLÉCOMMUNICATION
DEPUIS PRÈS DE 80 ANS!

Cooptel  Explorer
l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca